

10-121-464

Grand Conseil du Canton de Vaud

Interpellation



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 30.11.10

Scanné le \_\_\_\_\_

## Dysfonctionnement permanent ou écart passager dans un institut subventionné ?

On entend murmurer dans Lavaux que des dysfonctionnements existeraient dans une Ecole nommée « l'Ecole de Mémise » à Lutry, une institution d'enseignement spécialisé pour enfants ayant accumulé un retard scolaire et présentant des troubles légers de la personnalité et/ou du comportement.

On évoque aussi, et ceci mérite d'être confirmé ou infirmé, notamment une consommation élevée de boissons alcoolisées par des responsables ayant la garde d'enfants, certaines violations de prescriptions de sécurité, ainsi que du règlement du personnel. Une plainte pénale aurait été déposée à cet égard.

On mentionne également que le président du conseil de fondation, ainsi que le directeur de l'école, occuperaient à peu de frais et peut-être au détriment de l'école, qui un appartement et des locaux ne servant pas à son activité professionnelle (atelier de peinture), qui un logement avec grand salon de réception, alors que le concierge et responsable de la sécurité devrait se loger à l'extérieur.

Considérant les risques éminents pour la sécurité des enfants confiés aux bons soins de l'Ecole de Mémise, considérant en outre que cette institution est subventionnée à plus de 95% par des contributions publiques, considérant finalement la réputation et l'intégrité de nos institutions ;

1. le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur les faits évoqués ci-dessus ?
2. Et nous indiquer s'il a l'intention de prendre rapidement des mesures de contrôle (par ex. un audit) ?
3. S'il a l'intention de faire prendre des mesures de sécurité en faveur des bénéficiaires d'une institution largement soutenue par l'état ?

Le tout afin d'établir toute la vérité sur une institution qui doit retrouver crédibilité et sérénité.

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Eric Bonjour, député

1070 Puidoux

NE SOLICITE PAS DEVELOPPEL